



Francaise marié avec tunisien refus de visa

Par **alissa**, le **26/09/2012 à 16:50**

Bonjour,rnrnMariée depuis décembre 2011 avec un tunisien, mon mari est parti en janvier 2012 pour avoir le visa. En Tunisie ont le lui a refuser.rnrnJe vient d'apprendre se jour que ces parce que en 2009, il a eu 2 interdictions du territoire français et 2 reconduites à la frontières avec jugemets, alors que ça faisait plusieurs années qui vivait en France et il est parti de lui même en Tunisie.rnrnQue faire ? j'ai besoin de lui a chaque foi je fait va et vien en tunisie, il faut qui rentre et qu'il reprend sa vie de famille pour s'occuper de moi, et pour travailler je ne peut pas assumer tout. Je ne vais pas le laisser, c'est impossible. voulez vous me dire ce qui faut faire ?rnrnMerci.

Par **Nicole29**, le **01/10/2012 à 01:13**

Bonjour,rnL'OQTF = nom mis sur liste rouge à l'ambassade sauf si l'OQTF a été abrogé par décision du Tribunal

Par **amajuris**, le **01/10/2012 à 10:21**

bjr,rncomme votre mari ne peut obtenir de visas pour venir en France, il faut que vous envisagiez de vivre avec lui en Tunisie même si ce n'est pas ce que vous aviez prévu.rnvotre mari vous avait sans doute informé de sa situation administrative et vous connaissiez ainsi les problèmes que rencontreraient votre mari pour séjourner en france.rncdt